Fiscalité du médicament : la France championne d'Europe de la pression fiscale ?

Avec huit taxes et redevances sectorielles, l'industrie pharmaceutique française se situe en queue de peloton des pays européens en matière de politique fiscale attractive. Dans un environnement mondialisé, où la fiscalité s'affirme de plus en plus comme un outil de compétition entre les Etats, le poids excessif des taxes spécifiques et générales en France constitue un handicap de taille pour le rayonnement industriel du pays sur la scène internationale. Il est urgent de stopper ce phénomène de « désattractivité » qui frappe l'industrie pharmaceutique française.

COURSE À L'ATTRACTIVITÉ : LA FRANCE EN QUEUE DE PELOTON

7 **FRANCE**

6 **ITALIE**

5 **ESPAGNE**

4 **ALLEMAGNE**

3 **ROYAUME-UNI**

2 **SUISSE**

1 **IRLANDE**

8

Nombre de taxes et redevances spécifiques à l'industrie pharmaceutique française. A titre de comparaison, l'Espagne et l'Italie n'en comptent que trois, l'Allemagne une seule et le Royaume-Uni aucune.

+ 8 à 14 points

Augmentation du taux global d'impôt en France (selon les profils d'entreprises étudiés) entre 2016 et 2019, alors celui de ses voisins européens a tendance à diminuer.

+ 16 à 72 points

Ecart entre le taux global des prélèvements obligatoires sur les entreprises du secteur pharmaceutique français et celui appliqué chez nos principaux voisins européens.

Source : étude PwC Société d'Avocats pour le Leem, 2019.